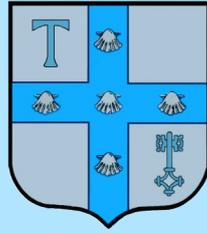




COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 85

Octobre-Novembre-Décembre 2017



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE  
AURONT LIEU LE JEUDI 25 JANVIER 2018  
A 18H30 A LA SALLE CHAMP FONTAINE



# Le Carnet communal



## Mariages

- Charlotte FURNON et Guillaume BLANC, le 21 octobre 2017.

## Naissances

- Alice GAGGINI, née le 16 août 2017.
- Louise DETERNE, née le 17 août 2017.
- Léonie COUV RAT, née le 13 septembre 2017.
- Maxim CHOROWICZ, né le 20 septembre 2017.
- Nathan BOUSCH, né le 24 septembre 2017.
- Lia MONTERROSO BOLLULLO, née le 29 septembre 2017.
- Alice CALCAT, née le 26 octobre 2017.



## Décès

- Mireille BUGNET, le 08 octobre 2017.
- Roger MOINE, le 21 octobre 2017.
- Jannine LANDECY, le 26 octobre 2017.

Nous vous faisons part du décès de Monsieur Léon FOURMENT, ancien gérant du bar Chez Léon à Logras.

## FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La mairie sera fermée du 26 décembre au 29 décembre 2017 inclus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une permanence électorale aura lieu les :

Mercredi 27 décembre 2017 et Jeudi 28 décembre 2017

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 / 06.16.24.78.58

## DEMANDE DE CARTES D'IDENTITÉ

A compter du **21 mars 2017**, les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire, Divonne, Thoiry ou Genève.**

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [http:// predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr).

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre et décembre 2001, venir avant le 31 décembre 2017.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Nous avons prévu de nous rencontrer le 4 décembre pour faire un point, à mi-mandat, sur l'avancement de notre programme de mandat. Malheureusement la Communauté de Communes a imposé de nombreuses réunions en décembre, et plus particulièrement le 4, pour mettre en place la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (pour les intimes, la CLECT), acronyme barbare devant nous permettre de chiffrer ce que nous devons « donner » à la CCPG en échange de la prise en charge des compétences tourisme, économie et eaux pluviales imposées par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique).

Cette réunion se fera le 12 février 2018. Contrairement à notre profession de foi ce ne sera pas une réunion de mi-mandat, mais une réunion de 2/3 de mandat.

Toutefois, le fait de prendre du retard dans une communication directe ne nous a pas empêché de travailler conformément à ce que nous vous avons proposé pour les élections municipales du 23 mars 2014.

Avant d'énumérer ce qui a été fait, parlons de ce qui ne pourra pas l'être dans ce mandat et ce qui, pour l'instant ne « marche pas ». C'est le cas pour le marché d'où une nouvelle tentative embryonnaire avec le retour d'un primeur le samedi matin dans la cour des Résidences de l'Etraz. C'est aussi le cas pour la création d'un restaurant scolaire intercommunal qui aujourd'hui est trop compliqué à mettre en place pour de petites communes comme les nôtres. Trop compliqué au niveau des règlements et trop compliqué par rapport à des nouveaux choix de société : repas bios, circuit court, allergies, etc. Nous n'aurons pas non plus une banque à Pré Munny. Comme je l'avais déjà expliqué dans un précédent Petit Péronnais, la mode n'est plus à la création de nouvelles agences bancaires mais à l'e-banque. C'est enfin vrai par rapport à ce que nous souhaitons « installer » dans la future zone du Grand Pré avec la création d'une Zone d'Aménagement Concerté mais qui nécessite la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont la fin des travaux est prévue, au mieux, fin d'année 2019. Pour mémoire, nous souhaitons installer dans ce nouveau quartier des services d'aide à la personne.

Après cette (trop) longue énumération de ce qui ne sera pas fait, parlons de ce qui a été fait et de ce qui est programmé en ne parlant que des réalisations concrètes :

Pour la voirie, nous avons réhabilité le chemin de la Pierre à Niton et la partie habitée du chemin des Ravières, les travaux de la rue du Branlant et du chemin de Brandou devraient avoir débuté quand vous lirez cet article et aura fait l'objet d'une réunion avec les riverains. La rue du Mail est en cours d'étude pour une réalisation en 2019. Nous laisserons la CCPG s'occuper de la sécurisation de Pré Munny car c'est maintenant de sa compétence, tout comme la fin des travaux sur le ruisseau le Péron puisque, là aussi, c'est devenu une compétence communautaire. La mise en place des containers semi-enterrés commence à trouver un « rythme de croisière » qui devrait voir la commune complètement équipée à la fin du mandat. La mise en valeur du rond-point du Martinet est à l'étude et le résultat pourrait vous surprendre.

En ce qui concerne les bâtiments, le nouveau centre de loisirs, suite à la rénovation de l'ancienne mairie-école, sera opérationnel en début d'année avec la réception de chantier prévu le 7 décembre. Le projet d'agrandissement de l'école et du restaurant scolaire est en cours avec le choix, par concours, de l'architecte et un dépôt de permis de construire prévu cette fin d'année et une ouverture toujours programmée à la rentrée 2019 en lien avec l'Institut Médico-Educatif, lui aussi prévu pour la rentrée 2019. Le cimetière, si nous pouvons le classer dans les bâtiments, a été complètement rénové et, pour moi, joliment rénové.

Encore deux points sur ce bilan avant de vous laisser passer de très belles fêtes de fin d'année, les finances, avec cette promesse tenue de ne pas augmenter le taux des impôts locaux et les rythmes scolaires, qui sont la preuve que la gestion communale est loin d'être un fleuve tranquille puisque dans notre profession de foi nous insistions sur la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires avec un programme réfléchi entre tous les acteurs de la vie scolaire. Aujourd'hui, 3 ans après, nous réfléchissons, toujours avec ces mêmes acteurs de l'avenir de ces rythmes scolaires : retour en arrière, à la semaine à 4 jours ou statu quo.

Il est toujours frustrant de n'avoir que quelques mots pour décrire 3 ans de travail c'est pourquoi je vous engage vivement à participer à notre réunion de présentation du 12 février 2018.

Très belles fêtes de fin d'année.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

## JUILLET 2017

### Réunion exceptionnelle du 19 juillet 2017.

**Excusés** : FERROLLET Françoise (pouvoir à LEVRIER Bernard), HUGON Denise, PENSEC Catherine, BLANC Alain (pouvoir à DESMARIS Christian), PERAY Pierre-Alain.

**Absents** : DAVIS Andrew, PIBERNE Olivier.

### DELIBERATIONS

- Attribution du marché pour l'extension du groupe scolaire Champ Fontaine.
- Attribution du marché pour la construction d'un stockage de sel et aménagements du centre technique municipal.
- Attribution du marché pour la fourniture et la pose d'un abri télescopique sur le stockage de sel.
- Modification du tableau des emplois permanents communaux.

### COURRIERS

Démission de Olivier PIBERNE de sa fonction de conseiller municipal à compter du 13 juillet 2017.

## SEPTEMBRE 2017

**Excusés** : BLANC Dominique (pouvoir à ARMAND Christian), BOSSY Virginie, BLANC Jérémy (pouvoir à DEBARD Jérémie), GIROD Claude, PERAY Pierre-Alain (pouvoir à FERROLLET Françoise).

**Absent** : DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- Modification du règlement du cimetière.
- Fixation des tarifs du cimetière.
- Modification du tableau des emplois communaux.
- Convention de gestion avec la CCPG pour la zone d'activité économique Pré Munny.
- Procès verbal de mise à disposition des équipements publics de zone d'activité économique Pré Munny.

### POINTS DIVERS

#### ECOLE

Effectifs pour cette rentrée scolaire : 281 élèves. Point sur l'école numérique.

#### COLLÈGE

Effectifs pour cette rentrée scolaire : 636 élèves.

Retour sur le nom du collège : les Conseillers Municipaux refusent, à l'unanimité, que le collège s'appelle collège « Champ Fontaine » et proposent « Collège de l'Annaz ».

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Réunion du 05/07/2017 pour la mise en place de la fibre optique.

Information sur les tests d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) passés par les employés communaux.

Point sur les travaux route de Pougny.

Point sur les travaux de l'éco pont qui ont débuté le 4 septembre.

#### NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Point sur l'avancement du chantier.

#### NOUVELLE ECOLE

Présentation de la participation demandée à la CCPG pour tenir compte du coût des équipements liés à la venue de l'Institut Médico-Educatif (IME).

#### CONTENTIEUX

Compte-rendu de la réunion du 25/07/2017 avec M. Le Sous-Préfet dans le cadre du différend DIMCOVSKI/ONEMA.

#### ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

Modification du PLU : l'enquête publique a débuté le 4 septembre. M. BARBET est nommé commissaire enquêteur.

#### SECURITE : GENDARMERIE - POLICE PLURI-COMMUNALE

Police Pluri-communale : Réunion du 26/07/2017 avec le Lieutenant de gendarmerie M. LACOMBE.

#### PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Réunion sur les alpages du 06/07/2017.

Pâturage du Gralet : présence de beaucoup de graminées (espèce de foin), de vétrate (gentiane toxique), quelques framboisiers et de plantes semblables. Il reste quelques friches à couper. Un point d'eau est préconisé au nord du pâturage. Le chalet peut être utilisé pour la fabrique du fromage.

Pâturage de la Poutouille : le pâturage est de meilleure qualité. Par contre il est moins équipé pour la fabrication du fromage, l'eau étant plus éloignée du chalet.

#### AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Point sur le suivi de chantier : les travaux avancent de façon satisfaisante et devraient être terminés au plus tard fin septembre, sauf les plantations qui seront faites pour la Toussaint.

Point sur l'exhumation des urnes des columbariums.

#### COMMISSIONS COMMUNALES

##### URBANISME

Arrêtés favorables :

- \* PHILIPPE Thierry, rehaussement d'un mur de soutènement.
- \* AMMARI Tarik, construction d'un mur de soutènement.
- \* ROSA Paolo, modification de la clôture et création d'une place de stationnement.
- \* SARL AQUATHERMO représentée par Mme MAIA Kelly, pose de panneaux photovoltaïques chez Mme DAVIGO Cécile.
- \* CHAMBAZ Emilie, création d'un enrochement.
- \* SARL LATHUILLIERE représentée par M. LATHUILLIERE Thierry, coupe de bois de chauffage.
- \* DELOCHE Clément, construction d'un abri de jardin.
- \* CHARCOSSET Damien, création d'un abri voiture.
- \* DUCLOS Philippe, construction d'un abri de jardin.
- \* PAULME François, construction d'une maison individuelle.
- \* COUTO Noberto, modification d'un permis de construire en cours.
- \* SCI Flora représentée par M. LEMAITRE Laurent, modification permis de construire en cours de validité.

Arrêté défavorable :

- \* TISGRA Robert, démolition et reconstruction d'un garage.

Arrêté sans suite :

- \* SCI DGM IMMOBILIER représentée par M. DELACHAT Nicolas, construction d'un karting couvert.

### ASSOCIATIONS

Réunion du 31/08/2017 avec la CCPG et la Société de Chasse pour l'aménagement de l'étang.

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 12/07/2017.

#### PLUiH – SCOT

Réunion du 10/07/2017 pour présentation de la méthode retenue par la CCPG afin de définir les terrains constructibles dans les zones urbanisées.

Comité de Pilotage du 27/07/2017 : la CCPG propose une évolution annuelle de 1,3 % de la population contre 3,7 % actuellement.

#### MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

Réunion du 18/07/2019 pour le bilan annuel des marchés à bon de commande pour la voirie.

#### SIEA

Assemblée syndicale du 12/07/2017 : Charles de La Verpillière a présenté sa démission (limitation du cumul de mandats) Walter MARTIN est élu président.

#### COURRIER

- M. Jean-Pierre PELLOUX concernant ses voisins.
- M. BIRABEAU concernant la construction d'un abri de jardin.
- Comité des Fêtes pour remerciements.

---

## OCTOBRE 2017

---

**Absents :** BOSSY Virginie, DAVIS Andrew.

### DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- Décision Modificative budgétaire n°3.
- SIEA : redevance règlementée pour chantiers provisoires occupation du domaine public.
- Convention d'occupation de l'ancienne carrière.
- Modification du tableau des emplois communaux.

### POINTS DIVERS

#### ECOLE

Compte-rendu de la réunion du 02/10/2017 avec M. DUPARCHY, Directeur.

#### COLLÈGE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/09/2017.

Répartition par communes des effectifs pour la rentrée scolaire 2017/2018.

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion du 21/09/2017.

Retour sur le plan de circulation communal.

Réunion du 03/10/ 2017 avec AXIANS pour le positionnement des boitiers NRO fibre optique.

### BUDGET – FINANCES

Participation de 2 000 € en solidarité pour les Antilles.

### NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Point sur les travaux : aménagements extérieurs.

### CONTENTIEUX

- Ordonnance du Tribunal Administratif : le recours de Mme DESFORGES est rejeté.
- Tribunal Correctionnel de Bourg en Bresse : audience le 16/11/2017 relatif au litige avec M. FRESNEAU.

### ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

Point sur la modification du PLU. L'enquête publique est terminée depuis le 28/10/2017. Aucune remarque n'a été mentionnée.

BAZARLAND : ouverture prévue le 18 octobre 2017.

### SECURITE : GENDARMERIE - POLICE PLURI-COMMUNALE

Gendarmerie : Réunion publique du 02/10/2017 sur la Participation Citoyenne.

Police Pluri-communale : Contrôle de la vitesse sur la RD 989 à Greny entre la PM et la Gendarmerie.

### AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Point sur le suivi de chantier.

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### URBANISME

Arrêté favorable :

- \* CHAPPUIS Pascale, construction d'une piscine.
- \* SCCV ESPACE LEMAN, construction d'un ensemble immobilier de 20 logements dont 4 sociaux.
- \* PERARD Mickael, construction d'un bâtiment agricole pour stockage de matériel et pose d'un tunnel agricole.
- \* SCI le jardin de Thalia représenté par M. ZIZ Louis, transfert de permis de construire.

Décisions tacites de non-opposition :

- \* PONNAMBALAM Olivier, remplacement d'une clôture existante.
- \* PERAY Pierre-Alain, suppression d'un Velux et création d'une fenêtre.
- \* TROTZIER Jérémy, travaux de remblais, pose d'une clôture et d'un portail coulissant.
- \* EDF ENR SOLAIRE, pose de panneaux solaires photovoltaïques chez M. ECOFFET Roger.
- \* ROSA Paolo, division de la propriété.
- \* PONNAMBALAM Olivier, installation d'un portail.
- \* FONCIA, pose d'une clôture semi-rigide en remplacement d'un grillage souple existant.
- \* VALLEE Sylvie, réhabilitation d'une grange en habitation.
- \* CHAMBAZ Emilie, construction d'un mur de soutènement en enrochement.
- \* FAVRE Anthony, remplacement d'une clôture par un système à claire-voie.
- \* GEHRIG Emmanuel, construction d'un mur de soutènement.

Arrêté défavorable :

- \* COSTA ESTEVAO Joao Carlos, création d'un carport.
- \* MOREIRA Norberto, modification d'un permis de construire en cours.
- \* DALOZ Carole, construction de bâtiments agricoles pour un élevage félin.
- \* MATOS Helder, construction d'un immeuble de 4 logements.
- \* MAGRO Adrien, construction d'un garage.

Refus tacite

- \* CARGLASS SAS représentée par M. BLANKIET Marc, implantation de deux constructions modulaires.

COURRIER

- MM. Stéphane CUINET et Frédéric CAMBA pour une demande d'attribution d'un emplacement pour un « foodtruck » à base de produits locaux.
- M. Erdogan RIDVAN primeur pour une demande d'attribution d'un emplacement pour vendre des fruits et légumes.
- Collectif de parents pour la mise à disposition gratuite d'une salle pour des cours d'anglais. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le principe d'une mise à disposition gratuite d'une salle dans la mesure où les parents créent une association avec pour but l'enseignement de langues étrangères.
- M. Jean-Pierre PELLOUX concernant ses voisins.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 28/09/2017.

Compte-rendu des diverses réunions.

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>*

**Pour toutes vos démarches administratives**  
**(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)**  
**vous pouvez consulter et télécharger les documents**  
**sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

**AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE**

Depuis le **15 janvier 2017**, les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS**

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez le (la) bienvenu(e).

**EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE**

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

**AVIS AUX ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRISES**

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

**CHÉQUIER JEUNES 01**

**Demande ton chéquier sur [chequierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)**

Toutes les infos sur [chequierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)  
03 87 78 78 21

**AIN**  
le Département

f t y AIN www.ain.fr

Le « Chéquier Jeunes 01 » permet aux jeunes de l'Ain de 11 – 15 ans, inscrits en classe de niveau collège (collèges, Maisons Familiales Rurales, Instituts Médico-Educatifs...), de bénéficier de réductions sur l'achat de livres, la pratique d'activités culturelles ou sportives ludiques, sur les stages sportifs, ou encore l'accès gratuit ou à tarif préférentiel à des musées, festivals, parcs de loisirs, rencontres sportives, etc.

## COMMANDE EN LIGNE

[chequierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)

**COMMANDEZ AVANT LE 30 AVRIL 2018**

**VOTRE « CHÉQUIER JEUNES 01 »**,

en vous munissant d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou extrait de livret de famille) et d'un justificatif de domicile.

**Le chéquier est utilisable de septembre 2017 au 31 août 2018.**

**Une question, un renseignement...?**

*La hotline dédiée au Chéquier Jeunes 01 est là pour vous aider, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.  
Tel. 03 87 78 78 21*

Thématique concernée	Chèque pouvant être accepté
Pratiques sportives	Sport
Pratiques artistiques (musique, théâtre, danse, cirque)	Culture / Loisirs
Manifestations – Entrées sportives (frais d'inscriptions, droits d'entrées, piscine)	Sport
Manifestations – Diffusions culturelles (théâtre, concerts, festivals, cinéma, achats de livres...)	Culture / Loisirs
Sports de découverte (golf, bowling, sports d'adresse et de nature)	Sport
Loisirs (Base de loisirs, lieux touristiques)	Culture / Loisirs
Toutes actions réalisées par le jeune bénéficiaire du chéquier accompagné d'un adulte	Sport/Culture/Loisirs Accompagné

**THÉÂTRE**  
**MUSIQUE**  
**LECTURE**  
**CONCERTS**  
**SPORT**  
**CINÉMA**

**AIN**  
le Département



## UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION

**Propriétaires**, vous souhaitez **construire**, **agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

**Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)**

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE «[www.caue01.org](http://www.caue01.org)» rubrique «particuliers»

**CAUE** de l'**AIN**  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

# DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET DES PASSEPORTS - ÉVOLUTIONS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX USAGERS

La centralisation des demandes de cartes nationales d'identité depuis le printemps a entraîné un allongement des délais de délivrance de ces documents en raison de l'engorgement des guichets. Soucieux d'apporter un meilleur service, la Sous-Préfecture et les mairies ont travaillé à améliorer ces délais.

Plusieurs mesures ont été prises avec l'appui des communes chargées d'accueillir les usagers et de saisir les demandes :

- renforcement des effectifs et/ou réorganisation des missions,
- augmentation des plages horaires dédiées à l'accueil des usagers,
- rationalisation de la gestion des planning des rendez-vous,
- réservation de créneaux pour le traitement des demandes urgentes.



Ces mesures ont permis de réduire significativement le délai moyen pour prendre rendez vous : ce délai qui avait ponctuellement pu dépasser 90 jours dans quelques communes est aujourd'hui stabilisé à 30 jours environ.

Afin d'améliorer encore ce délai, deux mesures nouvelles viennent d'être prises :

- **ouverture d'un guichet supplémentaire à Thoiry** qui a vocation notamment à accueillir les usagers du Sud Gessien et à soulager ainsi les guichets de Saint-Genis-Pouilly, Ferney-Voltaire et Bellegarde s/ Valserine,
- **possibilité désormais pour les usagers de déposer leur demande auprès du consulat général de France à Genève.** L'inscription au registre des Français de l'Étranger n'est désormais plus obligatoire. Les usagers, notamment les travailleurs frontaliers, peuvent donc dès aujourd'hui être également orientés vers les services du consulat afin de déposer leur demande.

Les rendez-vous sont pris en ligne à l'adresse suivante : <https://geneve.consulfrance.org/>

Enfin, il est **vivement recommandé aux usagers de recourir à la pré-demande en ligne**. En effet, cette e-procédure permet de gagner un temps précieux, pour les usagers comme pour les agents des mairies chargés de recueillir et vérifier les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

## PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » est mis en place à compter du 08 novembre 2016 pour une première demande de CNI ou un renouvellement.

La demande de CNI, ou le renouvellement de celle-ci, repose actuellement sur le document CERFA n°12100\*02 (ou 12101\*02 pour les mineurs). Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

### Qui peut utiliser ce téléservice ?

Ce téléservice est disponible dans l'ensemble des départements français.

### Comment je procède sur le site internet ?

1. Je crée mon compte ANTS ,
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
  - Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mel un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé , en cas de perte ou de vol de votre CNI.

## Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
  - J'apporte mon **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
  - J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
  - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

## Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le numéro de votre demande de CNI.

## Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne ,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.



Direction départementale de la cohésion sociale  
Bureau de la communication interministérielle

Bourg-en-Bresse, le 10 novembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Transfert du greffe des associations à la sous-préfecture de Belley

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, la sous-préfecture de l'arrondissement de Belley prendra en charge l'activité du greffe des associations de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse jusqu'alors gérée par la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Ain.

Le greffe des associations porte sur les étapes administratives de la vie des associations, notamment la création, les modifications statutaires, la dissolution, la reconnaissance d'utilité publique.

Les démarches s'effectueront à l'adresse suivante :

#### Sous-préfecture de l'arrondissement de Belley

Service des associations

24 rue des Barons-les-Bernardines – BP 149

01306 BELLEY

Téléphone : 04 79 81 01 09 Fax : 04 79 87 87 42

Courriel : [pref-associations@ain.gouv.fr](mailto:pref-associations@ain.gouv.fr)

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 08h30 à 12h00

Toutes les formalités administratives concernant les associations peuvent également s'effectuer par Internet sur le site [www.service-public-asso.fr](http://www.service-public-asso.fr)

La DDCS de l'Ain reste compétente pour animer le réseau d'accueil et d'information des associations et pour traiter les dossiers liés à la vie associative (fonds de dotation, dons et legs).

Par ailleurs, les greffes des associations des arrondissements de Gex et Nantua restent pour l'instant traités dans leurs sous-préfectures respectives mais seront appelés également à être transférés à la sous-préfecture de l'arrondissement de Belley au cours du premier trimestre 2018.



[pref-communication@ain.gouv.fr](mailto:pref-communication@ain.gouv.fr)

Annie CAMPAN .....04 74 32 78 33  
Claire DECRAUX .....04 74 32 78 66  
Rosalie FEURTET .....04 74 32 59 44



## L'EAU NE COULE PAS TOUJOURS DE SOURCE...

La période estivale aura été l'une des plus sèches que le territoire ait connue, mais le tarissement de la plupart des 19 fontaines Péronnaises s'explique par une succession d'épisodes météorologiques ne permettant pas une recharge des ressources en eau.

### Un hiver sec...

Après un premier semestre 2016 excédentaire, le cumul des précipitations de l'hiver n'a représenté que l'équivalent de 30 à 50% de la norme 1981-2010 (selon données en Suisse romande). Il s'agit même de l'hiver le plus sec depuis 45 à 55 ans.

### Un printemps déficitaire...

En avril 2017, le cumul de précipitation n'a atteint que 40 à 60% des moyennes attendues. Les quelques pluies printanières n'ont pas été efficaces car en majeure partie prélevées pour les besoins des végétaux.

### Sur Péron, certaines fontaines ne coulent plus une partie de l'année...

Soucieuse de préserver et de valoriser le patrimoine lié au fonctionnement des fontaines, la municipalité a engagé la réalisation d'une cartographie des réseaux afin de localiser le cheminement de l'eau. Une étude de réhabilitation et d'optimisation des principaux réservoirs est en cours. Ponctuellement, les canalisations sont renouvelées (Feigères en 2012, Brandou en 2017) et les fontaines restaurées (4 par an).

### Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver les ressources naturelles...

Cette situation doit éveiller les consciences. Toute initiative visant à économiser l'eau est la bienvenue, de l'infiltration des eaux de pluies à la parcelle lorsque cela est possible, aux simples réductions de consommation dans nos gestes quotidiens.



## UN PLAN DE CIRCULATION POUR DIAGNOSTIQUER ET AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS

Face à un nombre de véhicules en circulation croissant dans le village et constatant ponctuellement des conflits de circulation (école) et de stationnement (Logras), la municipalité a mené une réflexion sur l'organisation des déplacements dans la commune.

### Ce qu'a révélé l'étude...

- Une forte dépendance à l'automobile notamment pour les déplacements domicile/travail avec des flux importants vers Genève.
- Des difficultés de circulation et de manœuvres dans des quartiers denses et lors de la dépose à l'école malgré une offre généreuse en stationnement.
- Des cheminements piétons et cyclables de qualité mais essentiellement concentrés sur Péron centre, aux abords du groupe scolaire.
- Des vitesses excessives de circulation sur certains tronçons.
- Un territoire couvert par une offre de transport en commun (réseau départemental et TER) mais insuffisante et par conséquent peu attractive.

### Le nouveau plan de circulation répond à plusieurs objectifs...

Au terme de cette étude, un ensemble de préconisations prenant en compte l'ensemble des modes de transports a été compilé en un projet de plan de circulation et présenté en réunion publique le 16 octobre 2017. Elles visent à :

- Définir les zones qui devront faire l'objet d'un aménagement cohérent et raisonné (Zone à vitesse limitée, pistes cyclables et liaisons piétonnes, etc.).
- Assurer une liaison « modes actifs » entre les différents secteurs du village.
- Organiser les circulations, le stationnement et sécuriser les déplacements.
- Intégrer les projets à venir (requalification de voirie, nouveaux logements, etc.).
- Favoriser le déploiement des transports en commun.

## POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale et la gendarmerie s'efforcent depuis le mois de septembre de lutter contre les comportements dangereux au volant et trop souvent accidentogènes. Ainsi, depuis le mois de septembre, des services communs de "police route" ont été multipliés sur les axes secondaires desservant le Sud Gessien et notamment les communes de COLLONGES - FARGES - PÉRON. Pour la période d'octobre, pas moins de 157 infractions ont été relevées sur les trois communes dont 79 excès de vitesse, 16 impliquant le non respect de règles de conduite, 6 refus de passage-intersection, 2 non port de ceinture, et 1 alcoolémie.



Des services de prévention ont également été mis en place en ce début de mois pour inviter les automobilistes, dont les véhicules ont un éclairage défectueux, à régulariser (sous trois jours) leur situation.

Des opérations de la sorte seront à nouveau reconduites pour les semaines et mois à venir.

## TRAVAUX AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL POUR OPTIMISER L'ESPACE ET CRÉER UNE ZONE DE STOCKAGE DE SEL

Auparavant localisé sur le site de l'ancienne gare entre Farges et Logras, propriété de la SNCF, le stock de sel sera désormais entreposé au centre technique municipal. En effet, la SNCF souhaitant vendre ou louer l'emplacement à des prix jugés excessifs, la Municipalité a fait le choix de créer un nouvel abri au cœur de Péron.

Ces travaux permettront de recentrer le point de départ des opérations de déneigement sur l'ensemble du territoire communal. Ils sont également une opportunité pour optimiser et sécuriser les déplacements des véhicules techniques et améliorer les conditions de travail des agents chargés de l'entretien des voiries communales. Le montant de cette opération est de 110 801,70 € HT.



## JOURNÉE DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ À THOIRY

Etape obligatoire après le recensement citoyen, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) se déroule couramment sur la base aérienne d'Ambérieu en Bugey ou au camp de la Valbonne, obligeant les jeunes du Pays de Gex à se déplacer loin dans le département pour y participer.

Depuis 2013, la ville de Thoiry accueille chaque année, en partenariat avec le Centre du Service National de Lyon, une centaine de jeunes de 16 à 25 ans pour effectuer leur JDC.

## BILAN DE MI-MANDAT

Parce que la mi-mandat est un moment charnière pour une équipe municipale, le Conseil Municipal a décidé de détailler son bilan à l'occasion d'une réunion publique, suivie d'un débat.

La réunion se tiendra le 12 février 2018 à 19h30 à la Maison des Associations.

**L'Antipasto**

**Fausto SCHIRRU**  
Spécialités italiennes

- antipastis
- bruschettas
- paninis
- soups
- salads
- pâtes

06 79 31 24 72  
schirru.f2014@gmail.com  
Facebook : food truck l'Antipasto

Mardi soir - Péron, Aire de retournement



**Obsessions Culinaires**  
Foodtruck  
Cuisine de produits frais et locaux

**Guinet Stéphane**  
**Camba Frédéric**

07 87 29 14 32  
obs.culinaires@gmail.com  
Facebook : Obsessions Culinaires

Mercredi soir - Péron, Aire de retournement

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

## LE VERGER TIOCAN A FÊTÉ LES POMMES

En ce 1<sup>er</sup> octobre le verger portait ses habits de fête. Notre grand chapiteau ainsi que toutes les tentes du Comité des fêtes de Péron étaient visibles au loin. Et nombreux étaient les visiteurs qui n'avaient pas compris que le parking était un peu plus loin, ainsi bloquant l'accès sur le Chemin du Verger... L'année prochaine il y aura donc quelques précautions à prendre pour que cela ne se reproduise plus.

La météo était clémente et nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi les nombreux visiteurs beaucoup d'élus, conseillers départementaux, maires, conseillers communaux, ainsi que des représentants d'associations avec lesquels nous avons un contact régulier. La sécheresse nous avait beaucoup préoccupé pour les arbres et pour la récolte, mais elle avait pour conséquence heureuse que enfants et parents (ainsi que les autres) ont pu jouer et se reposer dans l'herbe.

La pressée de jus frais fut, comme toujours, prise d'assaut par les enfants et les adultes. C'est vrai que le jus du Verger Tiocan est particulièrement goûteux car il provient d'un mélange unique de variétés. L'équipe du pressoir n'a pas chômé et elle a manipulé plus d'1,5 T de pommes dans la journée !

Aux stands de vente de pommes, de jus de pommes, de confitures, et de miel, les queues ne désemplissaient pas. Nombreux étaient les visiteurs devant la collection des pommes, dont les variétés constituent le patrimoine fruitier implanté depuis longtemps dans le Pays de Gex, ancienne terre de production de pommes. Le repas fut pris d'assaut, mais hélas c'est toujours difficile pour nous de prévoir le nombre de visiteurs et le nombre de repas à deux semaines d'avance.

Un grand groupe d'enfants et d'adultes bien attentifs ont suivi la conteuse à travers le verger, et les ânes n'ont pas arrêté de tourner du matin au soir. Pour notre grand plaisir 3 écoles ont participé au concours artistique et les visiteurs ont pu admirer l'imagination débordante des enfants (et des instituteurs !) qui ont fabriqué des épouvantails très variés décorant ainsi le verger.

Nous devons un grand merci aux bénévoles qui ont travaillé pendant des semaines pour que la fête soit belle. Un grand merci aussi à la mairie de Péron et au Comité des fêtes, nos fidèles partenaires.



## LA VOIE DU DRAGON

La Voie du Dragon a eu le plaisir de réunir pour sa 3<sup>ème</sup> édition, les clubs de St Genis Pouilly, Divonne et Lyon, pour un échange inter-clubs de Kung Fu. Une centaine de participants a démontré leurs techniques de combat ou tao mains nues (ou armes).

Nous remercions les clubs présents pendant cette journée, qui a été un succès de partage sportif.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, jusqu'à Janvier 2018.

Retrouvez nous aussi sur notre page Facebook !



Planning des cours :

**Kung Fu Adultes tous niveaux :**  
lundi 19h-20h30 Gymnase de Pèron  
jeudi 19h30-21h Salle des fêtes de Farges  
samedi 11h30-13h Gymnase de Pèron

**Kung Fu enfants 6-12ans :**  
samedi 10h-11h30 Gymnase de Pèron

**Kung Fu ados 12-17ans :**  
samedi 11h30-13h Gymnase de Pèron

**Qi Gong/Tai Ji débutants :**  
mardi 8h30-10h Salle des fêtes de Crozet  
jeudi 19h-20h30 Salle de motricité, école de Crozet

**Qi Gong/Tai Ji niveau 2 :**  
mardi 10h-11h30 Salle des fêtes de Crozet  
mardi 19h-20h30 Salle de motricité, école de Crozet

**Qi Gong/Tai Ji niveau 3 :**  
jeudi 9h-10h30 Salle des fêtes de Crozet  
mercredi 19h-20h30 Salle de motricité, école de Crozet

Tous les cours durent 1h30,  
Tarifs pour la saison (septembre à juin) :  
enfants 195€ - ados-adultes 245€  
remise pour inscription multiple : 10%



## JEUNESSE DE PERON

Péronnais, Péronnaises,

La jeunesse de Péron vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année.

L'année 2017 a été pour nous forte en émotion. Et oui nous avons vu beaucoup de monde défiler durant nos événements. Vous avez été présents durant nos différents bals, les repas de la saint Antoine et de la vogue de Logras. Alors, avec nos vœux de fêtes nous vous disons 1000 mercis. C'est grâce à votre soutien, votre présence, et à l'entrée de nouveaux membres que la jeunesse peut faire vivre les traditions qui nous viennent de nos parents ou même grands-parents.

L'année 2018 est une année importante pour nous, car cela fera 10 ans que la jeunesse a été recréées. Nous remercions tout particulièrement les anciens présidents et

membres de la jeunesse d'avoir recréé et assuré la continuité de cette association jusqu'à maintenant.

Et qui dit 10 ans, dit anniversaire. Pour cela la jeunesse de Péron vous attend les 13 et 14 janvier à la salle des fêtes communale pour fêter ensemble nos 10 ans.

En attendant joyeux Noël et bonne année à tous.



Un voyage frisquet dans le Chablais pour les aînés du CCAS

Cette année encore, le voyage du CCAS a été reconduit grâce à la volonté et l'implication de ses membres. Cette journée a permis aux aînés de Péron de passer un bon moment, dans le Chablais et le Giffre. Ce sont les 650 pièces du musée de la musique mécanique qui ont émerveillé les yeux et les oreilles des visiteurs. Le déjeuner aux Gets fut un réel moment de convivialité. La digestion a eu lieu avec la visite guidée de la Chartreuse de Mélan à Taninges. Tout au long de la journée, les aînés se sont renseignés sur la tempête qui sévissait ce jour-là dans le Pays de Gex, et notamment à Péron. Contrairement à l'an passé où la sortie en Isère fut caniculaire, c'est la neige des Gets qui fut l'invitée surprise de la journée.

## BIBLIOTHEQUE

Après un bel automne, le froid de saison s'installe. C'est le temps idéal pour se pelotonner au coin de la cheminée et se réchauffer le cœur avec un bon livre. Les étagères de la bibliothèque de Péron en sont remplies et chaque lecteur peut y trouver son plaisir.



Alors n'attendez plus pour venir nous rencontrer lors de nos permanences :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 15h à 18h30

Nos bénévoles vous accueillent, vous conseillent, vous renseignent. Si vous avez un peu de temps et que vous aimez les livres, n'hésitez pas à rejoindre et étoffer notre équipe, à proposer vos idées pour nous aider à développer notre activité et nos services.

Nos prochaines animations :

- **mardi 6 février 2018**, conférence d'Alain Mélo, historien et habitant de notre commune
- **en mars**, théâtre pour enfants (date à préciser)

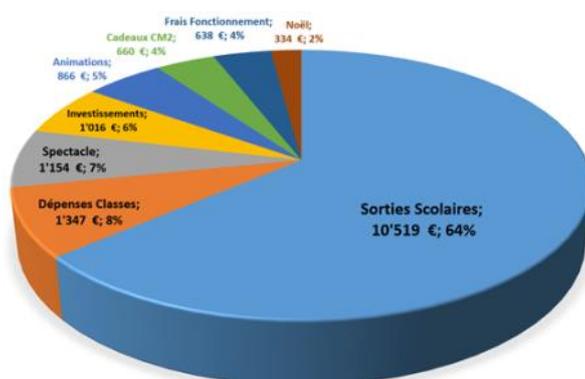


Toute notre équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

## SOU DES ECOLES

Lors de notre Assemblée Générale, qui s'est tenue le 19 septembre dernier, nous avons dévoilé les comptes et le bilan de l'année écoulée. Afin de ne pas vous assommer de chiffres vous trouverez ci-dessous une représentation claire et colorée du bénéfice que nos enfants tirent du succès rencontré lors de nos diverses manifestations.

### Dépenses pour les enfants :



Pour sa deuxième édition, la bourse enfantine qui s'est déroulée samedi 23 septembre, a dépassé nos espérances et rencontré un vif succès. Ce succès, couplé à une forte demande, a motivé le Bureau à organiser celle-ci deux fois dans l'année, en avril et en septembre. Vous découvrirez les dates pour l'année à venir ci-dessous et nous nous réjouissons déjà de pouvoir compter sur votre venue.



Les manifestations s'enchaînent et nous poussent à toujours nous investir avec une énergie motivée par le bonheur des enfants. Afin de pouvoir compter sur le soutien de tout un chacun nous vous listons ci-dessous nos principales rencontres auxquelles nous avons toujours plaisir à vous accueillir :

Dimanche 25 mars 2018	=>	Loto
Samedi 28 avril 2018	=>	Bourse enfantine du printemps, qui sera couplée avec le printemps du sport organisé par le Centre de Loisirs
Dimanche 13 mai 2018	=>	Vente de plantons durant la Fête du Printemps
Samedi 22 septembre 2018	=>	Bourse enfantine d'automne
Vendredi 9 novembre 2018	=>	Belote

Notre traditionnel concours de Belote pour l'année 2017 s'est tenu vendredi 10 novembre et, à notre entière satisfaction, s'est vu s'affronter un nombre toujours croissant de passionnés.

Le Bureau profite de ce numéro pour vous souhaiter à toutes et tous de merveilleuses Fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre engagement, que ce soit pour aider ou pour participer, sans lequel nos enfants ne pourraient profiter de tant de sorties, spectacles et autres divertissements.

Au plaisir de vous retrouver en 2018 !

Le Bureau du Sou des écoles

Pour avoir plus d'informations sur le Sou des Écoles de Péron, venez visiter notre blog ou notre page Facebook en cliquant sur les liens suivant [Blog Sou des Ecoles Peron](#) ou [Facebook Sou Peron](#)

## FOOT SUD GESSIEN

Départ réussi pour les jeunes du Foot Sud Gessien :

Depuis le début de saison, les jeunes tirent le club vers le haut, avec d'excellents résultats.

Les U11 A et C, survolent leur championnat avec seulement 1 seule défaite en 5 plateaux de 4 matchs. Avec 58 licenciés, cette catégorie est très bien représentée, et la qualité est là. Un grand merci au 7 coachs bénévoles qui encadrent tout ce beau monde.

Fin du 1<sup>er</sup> tour le 02 décembre et début du Futsal avec de nombreux tournois dans la région.

Les U13 avec 55 joueurs, encadrés par Quentin (salarié du club), font un sans-faute dans les 3 niveaux avec 0 défaite.

Ils finiront aussi le 02 décembre, et attaqueront immédiatement le futsal pour se préparer aux tournois. N'hésitez pas à venir les soutenir le samedi à 14h00 sur le terrain de Péron.

En photo les U17, qui ont très bien commencé le championnat, en sortant dans les 2<sup>es</sup> de la poule de qualification.

Une équipe de copains exemplaires sur les terrains et en dehors très bien encadrés par Fred, David et Tony. Venez les voir jouer le samedi dès 14h30 sur le terrain de Thoiry, ils régaleront les amateurs de vrai football, par leur jeu et leurs comportements.

Suivez l'activité du club et les horaires de matchs, sur le Facebook du club.





### Marché de Noël de Péron

le  
mercredi 13 décembre 2017  
de 16h à 20h  
salle Champ Fontaine



Artisanat varié et soigné, ventes de pâtisserie, confiseries ...

avec la présence exceptionnelle du Père Noël (ou son associé)  
qui prendra les commandes des petits et des grands.



## TIOCANIE Folklore

Dans le pays de Gex depuis 1979 !  
Danses traditionnelles de notre région  
et d'ailleurs.  
Ambiance cordiale !

Tous les vendredis  
soirs à 20h30 dans  
différentes salles (Gex,  
Ornex, Péron,  
Sauverny)

Allemagne, Pfronten 2007



Chine, Luoyang 2013



Venez nous  
rejoindre

Belgique, Namur 2016



Contacts:  
04.50.40.74.35  
ou sur le site  
[Tiocanie-folklore.fr](http://Tiocanie-folklore.fr)



Diocèse de Belley-Ars

## Groupement Paroissial Thoiry-Challex

Challex • Collonges • Farges • Péron • Pougny • St Jean de Gonville • Thoiry

### Programme des prochaines messes

Messe à 18h chaque samedi soir à Thoiry sauf le 1<sup>er</sup> samedi du mois (pas de messe).

<b>DECEMBRE 2017</b>			
Vendredi 8	18h	COLLONGES	Immaculée Conception
Dimanche 10	10h	ST JEAN DE GONVILLE	2 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent
Dimanche 17	10h	FARGES	3 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent
Dimanche 24	10h	CHALLEX	4 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent
Dimanche 24	18h	THOIRY	Veillée de Noël (famille)
Dimanche 24	23h	COLLONGES	Veillée de Noël
Lundi 25	10h	PERON	Jour de Noël
Dimanche 31	10h	POUGNY	
<b>JANVIER 2018</b>			
Dimanche 7	10h	THOIRY	Epiphanie
Dimanche 14	10h	CHALLEX	
Dimanche 21	10h	PERON	St-Antoine
Dimanche 28	10h	ST JEAN DE GONVILLE	
<b>FEVRIER 2018</b>			
Dimanche 4	10h	THOIRY	
Dimanche 11	10h	FARGES	
Mercredi 14	19h	CHALLEX	Cendres
Dimanche 18	10h	COLLONGES	
Dimanche 25	10h	POUGNY	
<b>MARS 2018</b>			
Dimanche 4	10h	THOIRY	
Dimanche 11	10h	COLLONGES	
Dimanche 18	10h	CHALLEX	
Dimanche 25	10h	ST JEAN DE GONVILLE	Rameaux
Jeudi 29	20h	PERON	Jeudi Saint
Vendredi 30	15h	COLLONGES	Chemin de Croix
Vendredi 30	20h	PERON	Vendredi Saint
Samedi 31	21h	PERON	Veillée Pascale
<b>AVRIL 2018</b>			
Dimanche 1 <sup>er</sup>	10h	THOIRY	Pâques
Dimanche 8	20h	FARGES	
Dimanche 15	10h	PERON	
Dimanche 22	10h	POUGNY	
Dimanche 29	10h	CHALLEX	

Père Pierre-Yves MONNOYEUR, tél : 04.50.41.20.86, courriel : pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Toutes les informations concernant le Groupement de Thoiry se trouvent sur le site :

<http://www.paroisse-thoiry.fr/index.php>

L'association Paroissiale de Péron vous souhaite un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018.

\*\*\*\*\*

Les personnes de 70 ans et plus en 2018 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS du

Samedi 24 Février 2018 à la Salle Champ Fontaine

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la Mairie.

## **CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »**

### **Passage à gibier à Péron**

Lundi 4 septembre 2017, ont débuté les travaux de mise en œuvre du projet de passage à gibier sur la 2 x 2 voies entraînant quelques perturbations temporaires, puisque, fin décembre la circulation devrait revenir à la normale.

Cette voie de désenclavement du Sud Gessien est empruntée par 20 000 véhicules jour, mais revers de la médaille la grande faune ne passe plus ou alors provoque des collisions animales.

Ce projet a deux objectifs principaux :

✓ **Abaisser le nombre de collisions animales.**

Depuis le début de l'année, un nombre très important de collisions a été recensé, heureusement sans conséquence humaine majeure. La dernière collision en date s'étant produite il y a très peu de temps sur la zone des travaux.

A ce titre, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assurance afin de connaître votre couverture en cas de sinistre.

✓ **Créer un corridor biologique pour les animaux.**

Pour être fonctionnel, un passage à grande faune doit être réservé exclusivement aux animaux, sans dérangement par les vélos, tracteurs, quads ou motos. Il doit être réalisé avec des aménagements végétalisés qui les rassurent et suffisamment larges pour qu'ils n'aient pas le sentiment d'entrer dans un piège.

Cet ouvrage qui devrait être terminé en avril 2018, sera, pour la Fédération Départementale des chasseurs, la société de chasse St Hubert du Gralet de Péron et le Département de l'Ain, l'occasion d'être associé dans le cadre d'une convention tripartite qui sera signée à l'issue des travaux.



Je profite de la parution du Petit Péronnais pour vous communiquer les dates des manifestations que nous organiserons en 2018.

**Loto : Samedi 10 mars 2018**

**Concours de pêche : Dimanche 10 juin 2018**

***Samedi 3 Février 2018 en soirée  
Repas dansant salle Champ Fontaine  
Orchestre : Jacky Guilloux***

**Vous pouvez dès à présent retenir vos places auprès de nos sociétaires ou en téléphonant au 04 50 56 34 97.**

**Chaque année, malheureusement, nous refusons du monde, alors ne tardez pas !**

Bernard Ferrollet  
St Hubert du Gralet



# Société Musicale de Péron-Saint Jean de Gonville

## La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



**Les 62 musiciens et musiciennes de la BH** se sont retrouvés le vendredi 9 septembre pour la première répétition de la nouvelle saison, avec en point de mire : un déplacement à Arbent (01) pour animer la Forestière, course internationale de VTT et la Saint Maurice de Thoiry : une Saint Maurice aussi colorée, qu'ensoleillée, où notre accoutrement style « pirates des Caraïbes » fut encore remarqué. A Arbent, on pensait être épargnés par la pluie ; que nenni, l'après-midi, la voici qui se rappelle à son bon souvenir, d'où une retraite stratégique dans la salle des fêtes ; c'est là que le piège se referma sur le petit groupe de 18

musiciens que nous formions : nous fûmes prestement sollicités par l'animateur des podiums pour jouer les jingles de la remise des prix, et Dieu sait qu'il y en a eu ! Une heure et demi à jouer 5 mesures, certes différentes, mais au bout du compte, nous regrettions presque de ne pas être restés sous la pluie...

Bon, passons ; octobre est arrivé avec le travail du nouveau programme qui sera l'objet du concert du **10 décembre à Saint Jean**. Décembre, c'est aussi le mois des rendez-vous gonvillois pour célébrer en musique les fenêtres de l'Avent.

**Le projet de la Fédération Musicale de l'Ain (FMA)**. En mars 2017, la FMA validait un ambitieux projet : accueillir en 2018, les 24 et 25 mars à Châtillon sur Chalaronne pour être plus précis, le compositeur autrichien Otto SCHWARZ tout en lui demandant de composer une œuvre à l'intention de nos orchestres départementaux. Ce monsieur, né en 1967, est une sommité dans le monde de l'écriture pour harmonies. L'objectif de la FMA est simple : réunir un maximum de musiciens issus des harmonies et fanfares membres de la FMA pour travailler sous la baguette de M. SCHWARZ. La réalisation l'est moins : pour parfaire l'événement, les quatre territoires du département, Bresse, Dombes, Bugey, Pays de Gex, sont invités à travailler deux pièces de l'auteur, une imposée, le Tour du Monde en quatre-vingt jours, et une libre de choix. Une harmonie aussi occasionnelle qu'éphémère doit être mise sur pied par chaque territoire, et à ce jour, c'est ce qui est en train de se faire dans le Pays de Gex, le calendrier des répétitions et le morceau choisi étant définis. Le prochain Petit Péronnais vous en dira plus dans son prochain numéro.

**L'assemblée Générale**. Le 11 octobre à 20h40, le Président Christian CAMP ouvre l'Assemblée Générale 2017, devant un parterre plus que maigrelet. Les différents bilans montrent une très bonne santé de la société, beaucoup d'investissement et de sérieux de la part des responsables, y compris à l'école de musique qui reste sur un effectif stable, mais avec un signe encourageant que l'on verra plus loin. Le point noir, et il est de taille : le manque d'intérêt pour le futur renouvellement des cadres, tout au moins pour certains d'entre eux. Il serait temps que chacune et chacun comprenne qu'être musicienne ou musicien, c'est aussi être « sociétaire » ; sans chef, la BH ne pourrait pas jouer ; mais, sans bureau et comité administratif, elle n'existerait même pas.

### L'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex a trouvé son rythme de croisière. La Présidente Véronique DONNET et son conseil d'administration pilotent une institution de 256 élèves, répartis entre formation musicale (185 élèves), étude instrumentale (160 élèves), et initiation à la musique (11 élèves). Les 20 professeurs dispensent 121h de cours hebdomadaires, dont 97h pour les seuls instruments. Financé conjointement par les parents (ou directement par les élèves eux-mêmes), les communes et les sociétés, le budget annuel atteint les 170 000 €. Sergy ayant rejoint Challex, Collonges, Péron-St Jean, Saint Genis Pouilly, l'école devient de plus en plus « intercommunale ».

Et Péron-Saint Jean dans tout ça ? Une relative stabilité des effectifs avec 37 élèves en formation musicale et 50 en instruments. Le signe encourageant, cité précédemment : 14 enfants se côtoient au cours IM1, première marche de la formation musicale. Cette classe est un peu le baromètre du futur pour notre BH ; chacun est conscient que tous n'intégreront pas notre harmonie. Alors plus l'effectif de cette classe est grand, plus les chances d'en voir arriver un nombre conséquent est grand.

Ainsi se termine 2017. L'occasion pour nous de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous adresser nos vœux les meilleurs pour 2018.

Maxime COLLET



Centre de loisirs  
La Fontaine Enchantée  
de Péron



# HIVER 2018

## Soirées Ce2-Cm2 et Cm2-Collège

### INFOS SOIREE :

**2 FEVRIER et 9 MARS :**

Ce2 à Cm2 : 18h15 à 19h45  
Pique Nique tiré du Sac : 19h45 à 20h30  
Cm2 et Collège : 20h30 à 22h00

**TARIFS :**  
7€ / Jeunes  
10€ / 2 Jeunes

**Vacs : 14 FEVRIER et 20 FEVRIER**

Mercredi 14/02 CE2-Collège : 9h-21h  
Mardi 20/02 CM2-Collège : 14h-21h

**TARIFS :**  
Tarifs accueil de loisirs

### SOIREE « HDD »

**VENDREDI 2 FEVRIER**

New centre de loisirs  
Humour Déguisé Décalé!!!

### SOIREE « LOUPIOTTES »



**VENDREDI 9 MARS**

New centre de loisirs  
Balade nocturne avec les loupiottes

### VACANCES de FEVRIER

**MERCREDI 14 FEVRIER**

Journée à jouer dans la neige, col de la faucille,  
et soirée visionnage de film

**MARDI 20 FEVRIER**

Après-midi/Soirée  
Babyfoot, Pingpong, Wii Raclette



## Actions "3A"



### SOIREE FAMILLES : GALETTE DES ROIS

**MARDI 30 JANVIER**

18h00

Nouveau Centre de Loisirs  
Pot de l'amitié et Partage de la Galette des Rois et Jeux dans les nouveaux  
locaux de l'accueil de loisirs!



GALETTE DES ROIS

### CE QUI VOUS ATTEND AU PRINTEMPS ET A L'ÉTÉ 2018 :

**D'autres soirées (Boom Vendredi 25 Mai, et Tong)**  
**Printemps du Sport (Samedi 28 Avril)**  
**Festival Tôt ou l'Arts (Mercredi 13 Juin)**  
**2 Mini-Camps 4 jours : Cm2-Collège (17-20/07) et Ce1-Cm2 (23-26/07)**  
**Séjour Multi 3A 4 jours CM1-Collège (30/07 au 02/08)**



### Conditions d'inscription :

- Fiche Sanitaire\* et Dossier Enfant\* à jour
  - Remplir la fiche d'inscription\* et joindre le règlement
- \*Les fiches sont disponibles en téléchargement sur le blog

**Contact: 04 50 48 31 52**  
**centre.loisirs.peron@wanadoo.fr**  
**Blog: [peronloisirs.over-blog.com](http://peronloisirs.over-blog.com)**



### Les "3A" Actions Activités Annexes

LES TARIFS PROPOSES SONT POSSIBLES GRACE A L'IMPLICATION VOLONTAIRE DE NOMBREUSES FAMILLES ET DES ANIMATEURS, AVEC UN SOUTIEN FINANCIER DE LA MAIRIE!

# INFOS PRATIQUES

## NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

## SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

## MEDECINS A PROXIMITE

Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
CABINET DE MEDECINS, COLLONGES	04 50 56 71 00

## PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

## HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

## INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : [accueil@mairieperon.fr](mailto:accueil@mairieperon.fr)

[www.mairie-peron.com](http://www.mairie-peron.com)

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

## SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

## RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

## BIBLIOTHEQUE

Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le vendredi	de 15h00 à 19h30

## RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
L'Antipasto (Foodtruck)	06 79 31 24 72
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32

## POLICE MUNICIPALE

Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

## COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	<b>le jeudi</b>
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

## DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

# Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2017			
Dimanche 10	MUSIQUE	CONCERT	St Jean de Gonville
Mercredi 13	PAROISSE	MARCHE DE NOEL	CF
Vendredi 15	C.O.S. PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Dimanche 17	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 20	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
JANVIER 2018			
Samedi 6	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 14	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Samedi 20	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Dimanche 21	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Jeudi 25	MAIRIE	VOEUX DU MAIRE	CF
Samedi 27	COMITE DES FETES	BOUDIN	CF
Dimanche 28	COMITE DES FETES	BOUDIN	CF
FEVRIER 2018			
Samedi 3	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 4	MUSIQUE	LOTO	St Jean de Gonville
Mardi 6	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE M. MELO	CF
Mercredi 7	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Lundi 12	MAIRIE	REUNION PUBLIQUE	MdA
Dimanche 18	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Samedi 24	C.C.A.S.	REPAS	CF
MARS 2018			
Samedi 3	MAIRIE	REPAS COMMUNAL	CF
Mardi 6	BIBLIOTHEQUE	THEATRE ENFANT ?	CF
Samedi 10	CHASSE	LOTO	CF
Dimanche 11	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	CARNAVAL	Centre Equestre
Mardi 13	BIBLIOTHEQUE	THEATRE ENFANT ?	CF
Mercredi 14	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 16	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 17	VOIE DU DRAGON	REPAS ASSOCIATION	CF
Dimanche 18	VOIE DU DRAGON	REPAS ASSOCIATION	CF
Samedi 24	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Dimanche 25	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 28	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

## AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 86 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2018.

La Rédaction

# Comité des Fêtes DE PÉRON



Voici les prochaines manifestations organisées par le comité des fêtes :

Nous vous proposons de fêter ensemble le boudin le **dimanche 28 Janvier 2018** à la salle Champ Fontaine. Dès 9h00 vous pourrez acheter du boudin à emporter et découvrir d'autres produits du terroir présentés par divers exposants. Nous servirons un repas chaud à partir de 12h00 et notre buvette sera ouverte toute la journée.

Venez participer à notre loto, le **dimanche 18 Février 2018** à la salle Champ Fontaine. De nombreux lots vous attendront, un vélo électrique, une trottinette électrique, une centrale vapeur, un notebook...

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces prochaines manifestations, d'ici là nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année 2017.

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  Comité des Fêtes de Péron

Pour plus d'infos 04.50.56.37.23



*Apéritif Montée du Gralet - Septembre 2017*

## CINEMA

### VENEZ TESTER NOTRE NOUVEL ÉCRAN !!

Les prochaines séances auront lieu les

20 Décembre 2017

10 Janvier 2018

7 Février 2018

14 Mars 2018

Hot-dogs, chips, pop-corn et boissons sont en vente sur place.

## LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante : [locmat.cdfp@gmail.com](mailto:locmat.cdfp@gmail.com) ou par téléphone au 06.51.81.86.52





**La Municipalité**



**vous souhaite**

**de bonnes fêtes !**

